

CONSEIL

Annule & remplace le même document du 07 février 2013

Conseil

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 1268ème SESSION

**qui s'est tenue au Château de la Muette, à Paris,
le lundi 10 décembre 2012.**

Le point 212, ii) f) a été mis à jour.

JT03334522

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

206. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL

- a) prend note des remarques introductives du Président et du Secrétariat, y compris que dans la liste des « points a » sous le point 3, le Projet de Résolution du Conseil portant renouvellement et révision du mandat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales est retiré de l'ordre du jour ; prend note également des commentaires du Président du Comité exécutif, de la réponse du Président et du Secrétariat et du commentaire de la Turquie ;
- b) adopte le projet d'ordre du jour de sa 1268^{ème} session [[C/A\(2012\)14/REV1](#)], tel qu'amendé.

207. APPROBATION DU COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 1267^{ème} SESSION

LE CONSEIL

approuve le compte rendu succinct de sa 1267^{ème} session [[C/M\(2012\)13](#)].

208. RAPPORTS D'ACTIVITES

LE CONSEIL

i) Rapport du Secrétaire général

- a) prend note du rapport du Secrétaire général ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil ;

ii) Contributions de l'Organisation au G20

- c) prend note des remarques introductives du Secrétaire général et des rapports de la Directrice de Cabinet & Sherpa de l'OCDE pour le G20 et du Secrétaire général adjoint, M. Padoan, y compris de la demande de soutien pour la participation de l'OCDE dans le Fonds de transition du Partenariat de Deauville.

209. CLOTURE DES COMPTES 2011

LE CONSEIL

- a) prend note des documents [C\(2012\)95/PART1&2](#), [PART1/ADD1](#), [PART1/ADD2](#), [PART2/ADD1](#), [C\(2012\)143](#), [C\(2012\)144](#) et [C\(2012\)131](#), et des remarques introductives de l'Auditeur externe (*ses remarques ont été diffusées ultérieurement sur l'Extranet du Conseil*) et des Présidents des Comités d'audit et du budget ;
- b) adopte le projet de Décision portant arrêté définitif et approbation des comptes de l'Organisation pour l'exercice financier 2011 tel que figurant en Annexe I au document [C\(2012\)131](#) et donne au Secrétaire général quitus de sa gestion pour l'exercice financier 2011 ;

- c) adopte le projet de Décision relative à l'approbation du bilan et du compte de gestion de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Organisation pour l'exercice financier 2011 tel que figurant en Annexe II au document [C\(2012\)131](#) et donne au Secrétaire général quitus de sa gestion pour l'exercice financier 2011 ;
- d) prend note du commentaire du Canada et des réponses de l'Auditeur externe et du Secrétariat ;
- e) prend note du rapport du Président du Comité d'audit sur les questions examinées lors de sa réunion du 30 octobre qui ne sont pas directement liées à la clôture des comptes [voir également le document [C\(2012\)143](#)].

**210. PRESENTATION DES PRIORITES DE LA
PRESIDENCE BRITANNIQUE DU G8 EN 2013**

LE CONSEIL

- a) prend note des remarques introductives du Président, de la présentation du Directeur G8 du Cabinet du Royaume-Uni, M. Martin, et de la tribune du Premier Ministre du Royaume-Uni, « *Eyes of the world on UK again for G8 summit* » du 21 novembre 2012, reproduit dans le document de séance n° 8 ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses de M. Martin et du Président.

211. PREPARATION DE LA RCM 2013

LE CONSEIL

- a) prend note des remarques introductives du Président et de la Norvège, en sa qualité de Présidente de la RCM 2013 (*les remarques de M. l'Ambassadeur Eriksen ont été diffusées ultérieurement sur l'Extranet du Conseil*) ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses de la Norvège et du Président ;
- c) convient de revenir sur la préparation de la RCM 2013 lors de sa prochaine session.

**212. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU
PROCHAIN BIENNIUM**

LE CONSEIL

- a) prend note des résultats des discussions budgétaires du Comité du budget, du rapport de son Président [[C\(2012\)172](#) et CORR1, voir également présentation PPT], du rapport du Président du Comité exécutif sur l'ajustement des rémunérations figurant dans le document de séance n° 5, et des remarques du Secrétaire général [pour référence, voir également le document [C\(2012\)145](#) et ses documents relatifs, addenda, corrigenda et révisions] ;

i) Ajustement des rémunérations du personnel pour 2013

- b) prend note du document [C\(2012\)163](#) et de son CORR1, concernant l'ajustement des rémunérations et transmettant le rapport du Président du Comité de Coordination sur les Rémunérations [le 219^{ème} rapport, [CCR/R\(2012\)3](#)], qui comprend la proposition du Secrétaire général concernant les ajustements de rémunérations ; prend note également du document de séance n° 6 [à paraître sous la cote [C\(2012\)163/CORR2](#)] ;
- c) prend note de la déclaration des Pays-Bas (voir Annexe I), des commentaires d'autres membres du Conseil et des réponses du Secrétaire général ;
- d) invite le Comité exécutif à se réunir le 12 décembre pour de plus amples discussions sur l'ajustement des rémunérations du personnel pour 2013, sur la base du document de séance n° 6, paragraphes g) à l), afin que le Conseil puisse prendre une décision sur cette question ;

ii) Programme de travail et budget pour 2013-2014

- e) prend note du document [C\(2012\)173](#) et du document de séance n° 7 sur les efficiences ;
- f) prend note de la déclaration de la Belgique (voir Annexe I), prend également note des commentaires du Canada et des Etats-Unis sur le besoin de présenter le document de réflexion au Conseil avant d'utiliser les fonds FCP alloués pour le projet NAEC dans le projet de PTB, et des commentaires d'autres membres du Conseil ainsi que des réponses du Secrétariat et du Secrétaire général ;
- g) note que les consultations se poursuivront et que le Conseil pourrait revenir sur cette question lors d'une session supplémentaire.

**213. AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE :
PROPOSITION CONCERNANT UN BUDGET
DURABLE POUR L'AEN**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)154](#), comprenant le Rapport du Président du Comité de direction de l'AEN figurant en Appendice A, les Déclarations y afférentes figurant en Appendice B et les Rapport du Président du Groupe consultatif du Comité de direction pour un budget durable de l'AEN et proposition d'une nouvelle méthodologie pour calculer les contributions des Membres au Budget de l'AEN figurant en Appendice C ; prend note également du document de séance n° 10 présentant des propositions de modifications, ainsi que des remarques introductives du Président et du Secrétariat ;
- b) prend note de la déclaration du Luxembourg en soutien des travaux de l'AEN et de la proposition du Secrétariat, des commentaires d'autres membres du Conseil et des réponses du Président et du Secrétariat ;

- c) note que les consultations se poursuivront et que le Conseil pourrait revenir sur cette question lors d'une session supplémentaire.

214. BUDGET ET FONDS DE RESERVE POUR LES PENSIONS : RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE GESTION

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)168](#) et de la présentation du Président du Conseil de gestion du Budget et fonds de réserve pour les pensions (présentation PPT) ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et du Président.

POINTS 215 à 219 APPROUVES SANS DEBAT (« POINTS A »)

215. EVALUATION EN PROFONDEUR

LE CONSEIL

i) Comité de la politique à l'égard des consommateurs (CPC)

- a) prend note du document [C\(2012\)132](#) ;
- b) note que l'appréciation du Comité d'évaluation relative au Comité de la politique à l'égard des consommateurs est « élevée » au regard des critères de pertinence et d'efficacité et « très élevée » au regard du critère d'efficience ;
- c) approuve la recommandation et les bonnes pratiques proposées par le Comité d'évaluation figurant dans le document [C\(2012\)132](#) ;
- d) invite le Comité de la politique à l'égard des consommateurs à prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre de la recommandation et à tenir compte des résultats de l'évaluation lors du prochain examen de son mandat et de l'évaluation du maintien de la pertinence de sa sous-structure ;
- e) invite le Comité d'évaluation à suivre la mise en œuvre de la recommandation et à faire rapport au Conseil avant la fin novembre 2013 ;

ii) Comité de la politique scientifique et technologique (CPST)

- f) prend note du document [C\(2012\)133](#) ;
- g) note que l'appréciation du Comité d'évaluation relative au Comité de la politique scientifique et technologique est « élevée » au regard des critères de pertinence et d'efficacité et « élevée à très élevée » au regard du critère d'efficience ;

- h) approuve les recommandations proposées par le Comité d'évaluation figurant dans le document [C\(2012\)133](#) ;
- i) invite le Comité de la politique scientifique et technologique à prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre des recommandations et à tenir compte des résultats de cette évaluation lors du prochain examen de son mandat et de l'évaluation du maintien de la pertinence de sa sous-structure ;
- j) invite le Comité d'évaluation à suivre la mise en œuvre des recommandations, à faire le point de l'application de la bonne pratique potentielle identifiée et à faire rapport au Conseil sur ce sujet avant la fin novembre 2013 ;

iii) Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)

- k) prend note du document [C\(2012\)134](#) ;
- l) note que l'appréciation du Comité d'évaluation relative au Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE) est « élevée à très élevée » au regard du critère de pertinence, « moyenne » au regard du critère d'efficacité et « moyenne à élevée » au regard du critère d'efficience ;
- m) approuve les recommandations proposées par le Comité d'évaluation figurant dans le document [C\(2012\)134](#) ;
- n) invite le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE) à :
 - i) prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre des recommandations et à tenir compte des résultats de cette évaluation lors du prochain examen de son mandat et de l'évaluation de la pertinence de sa sous-structure ;
 - ii) présenter un plan d'action correspondant aux recommandations formulées par le Comité d'évaluation avant la fin mai 2013 ;
- o) invite le Comité d'évaluation à suivre la mise en œuvre des recommandations et à faire rapport au Conseil sur ce sujet avant la fin novembre 2013.

**216. TRIBUNAL EUROPEEN POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE -
PROROGATION DU MANDAT DES JUGES ET
MODIFICATIONS AU REGLEMENT DE PROCEDURE**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)161](#) ;
- b) adopte le projet de Résolution du Conseil prorogeant le mandat des juges du Tribunal européen pour l'énergie nucléaire figurant en Annexe I au document [C\(2012\)161](#) ;

- c) adopte le projet de Résolution du Conseil concernant les modifications au Règlement de procédure du Tribunal européen pour l'énergie nucléaire figurant en Annexe IV au document [C\(2012\)161](#).

217. PROJET DE RECOMMANDATION DU CONSEIL SUR LA GOUVERNANCE DES ESSAIS CLINIQUES

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)167](#) ;
- b) adopte le projet de Recommandation du Conseil sur la gouvernance des essais cliniques figurant en Appendice au document [C\(2012\)167](#) et convient de sa déclassification ;
- c) rappelle que la participation de non-Membres aux organes de l'OCDE est régie par la Résolution du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE [[C\(2012\)100/FINAL](#)].

218. BUDGET DE PRE-ADHESION POUR LA FEDERATION DE RUSSIE EN 2013

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)171](#) ;
- b) autorise l'ouverture d'un crédit de pré-adhésion, comme suit :
Budget Annexe – Pré-Adhésion
Coûts de pré-adhésion de la Fédération de Russie en 2013 EUR 4 200 000 ;
- c) convient que les estimations de recettes pour l'exercice financier 2013 seront ajustées en conséquence.

219. KAZAKHSTAN: PROPOSITION D'ADHESION A LA DECLARATION DE L'OCDE SUR L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET DE PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU COMITE DE L'INVESTISSEMENT Y AFFERENTS

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)159](#) et de son CORR1 (français seulement) ;
- b) convient, sous réserve des conditions figurant au paragraphe 16, d'inviter le Kazakhstan à adhérer à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales [C(76)99(Final)] telle que modifiée le 25 mai 2011, et à participer aux travaux du Comité de l'investissement y afférents ;
- c) invite le Comité de l'investissement, alors qu'il prépare son plan de participation conformément à la Résolution du Conseil sur les partenariats au sein des organes

de l'OCDE [[C\(2012\)100/FINAL](#)], à réviser les dispositions concernant la participation à ses travaux relatifs à la Déclaration sur l'investissement international et des entreprises multinationales [[C\(2001\)106/REV1](#)] en vue de garantir leur compatibilité avec la Résolution et à faire rapport de ses conclusions au Conseil, via le Comité des relations extérieures.

220. DESIGNATIONS

LE CONSEIL

- a) prend note des documents [C\(2012\)130](#), [C\(2012\)164](#) et du document de séance n° 1, ainsi que des remarques introductives du Doyen et du Président [pour référence, voir le document [C\(2012\)153](#)];
- b) convient de désigner, pour 2013, à la présidence du :
 - Comité exécutif, M. Yoshikawa (Japon) ;
 - Comité du budget, M. Flückiger (Suisse) ;
 - Comité des relations extérieures, Mme Andréani (France) ;
- c) convient de désigner pour 2013 M. Wellenstein (Pays-Bas), M. Hur (Corée), M. Eriksen (Norvège), M. Himeno (Japon), et Mme Guthrie-Corn (Etats-Unis), en qualité de membres du Comité d'audit, tout en notant que le Président du Comité du budget, M. Flückiger, est également membre *ex officio* ; convient en outre de désigner comme expert, sur proposition de l'Institution supérieure de contrôle (ISC) de la Corée, M. Kim en qualité de membre à partir du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'au 31 décembre 2015 [[C\(2012\)164](#)] ; note que les autres membres siégeant comme experts sont M. Jarrett (ISC d'Australie) jusqu'au 31 décembre 2013 ; Mme Lajoumard (ISC de la France) jusqu'au 31 décembre 2014, et convient de désigner M. Wellenstein (Pays-Bas) à la présidence du Comité ;
- d) convient de désigner pour 2013 M. Kristensen (Danemark), M. Garcia-Lopez (Mexique), Mme Banks (Nouvelle-Zélande), M. Kuosmanen (Finlande), Mme LaRocque (Canada) et M. Bridge (Royaume-Uni), en qualité de membres du Comité d'évaluation ; et de désigner M. Kristensen à la présidence du Comité ;
- e) rappelle que les membres actuels du Conseil de gestion du budget et fonds de réserve pour les pensions (PBRF) sont le Président, M. Hur (Corée ; jusqu'au 31 décembre 2013), le Vice-président, M. Rant (Slovénie ; jusqu'au 24 février 2014), M. Hugonnier (jusqu'au 12 décembre 2014), M. Blundell-Wignall (jusqu'au 12 décembre 2014), M. Krekel (jusqu'au 6 décembre 2015), ainsi que M. Flückiger qui, conformément au Statut du PBRF, continuera de siéger comme membre en sa qualité de Président du Comité du budget.

221. ADHESION A L'OCDE : ENSEIGNEMENTS A TIRER DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS ET PROPOSITIONS SUR LA MARCHE A SUIVRE

LE CONSEIL

- a) prend note des remarques introductives du Président [pour référence, voir le document [GSG\(2012\)5/REV2](#)];
- b) prend note des commentaires et questions des membres du Conseil et des réponses du Président, y compris sur le calendrier des discussions sur l'Adhésion dans les prochains mois;
- c) convient de revenir sur cette question à sa prochaine session.

222. QUESTIONS DIVERSES

LE CONSEIL

i) NAEC : Mise à jour

- a) prend note des remarques du Secrétaire général relatives aux prochaines étapes de l'Initiative NAEC, notamment l'achèvement du document de réflexion en janvier et la prochaine réunion du Groupe NAEC le 11 février (pour référence, voir son message à tous les Ambassadeurs en date du 5 décembre 2012);

ii) Travaux de l'Autorité statistique hellénique (ELSTAT)

- b) prend note de la présentation des travaux de l'Autorité statistique hellénique (ELSTAT) figurant dans le document de séance n° 4, et d'un rapport sur les travaux d'ELSTAT (août 2010 à août 2012), ainsi que des remarques de la Grèce;

iii) Rapport sur les missions des Secrétaires généraux adjoints

- c) prend note de la remarque du Canada et de la réponse du Secrétaire général (voir le rapport sur les missions des Secrétaires généraux adjoints depuis le 14 novembre diffusé ultérieurement sur l'Extranet du Conseil sous forme de document de séance n° 11);

iv) Prochaines sessions et Programme de travail indicatif du Conseil

- d) prend note du programme de travail indicatif figurant dans le document de séance n° 3 et convient* de tenir sa prochaine session le lundi 14 janvier 2013, notant que, comme indiqué sous les points 212 et 213, une session supplémentaire pourrait se tenir dans les jours prochains.

* Le Conseil s'est réuni de nouveau le 13 décembre pour revenir sur les points 212 et 213 pour décision.

DOCUMENTS APPROUVES SELON LA PROCEDURE ECRITE

Les conclusions suivantes ont été approuvées par le Conseil selon la procédure écrite le 30 novembre 2012 [[C\(2012\)124](#)] :

223. TRANSFERT A LA 'RESERVE AIE DU RESULTAT NET DU REVENU DES PUBLICATIONS' DU SOLDE DISPONIBLE DANS LA 'RESERVE DU RESULTAT NET DU REVENU DES PUBLICATIONS ET DES VENTES DE DONNEES ELECTRONIQUES' ET DU RESULTAT NET DU REVENU DES PUBLICATIONS 2011 DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)124](#) ;
- b) approuve le transfert du solde disponible de la réserve 'Résultat Net du Revenu sur les Publications et les Ventes de Données Informatiques' d'un montant de 1 096 548 EUR à la réserve intitulée 'Réserve AIE du Résultat Net provenant du Revenu des Publications', limité dans le temps au 31 décembre 2012 et la fermeture subséquente de la réserve 'Résultat Net du Revenu sur les Publications et les Ventes de Données Informatiques' ;
- c) approuve le transfert du Résultat Net pour 2011 du Revenu sur les publications du budget de l'AIE, s'élevant à 273 857,38 EUR, à la réserve intitulée 'Réserve AIE du Résultat Net provenant du Revenu des Publications', limitée dans le temps au 31 décembre 2012.

et le 7 décembre 2012 [[C\(2012\)153](#)] :

224. NOMINATION AU CONSEIL DE GESTION DU BUDGET ET FONDS DE RESERVE POUR LES PENSIONS

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2012\)153](#) et de son ADD1 ;
- b) approuve le renouvellement du mandat de M. Krekel en qualité de membre du Conseil de gestion du PBRF pour un mandat de trois ans.

ANNEXE I

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROCHAIN BIENNIUM

AJUSTEMENT DES REMUNERATIONS DU PERSONNEL POUR 2013

Déclaration des Pays-Bas

« Les Pays-Bas ne peuvent soutenir aucune proposition d'ajustement positif des salaires, telle que présentée ce jour, pour le personnel de l'OCDE et les personnels des organes de Partie II à compter du 1^{er} janvier 2013.

Compte tenu de la situation budgétaire très difficile à laquelle sont confrontés un grand nombre de pays de l'OCDE, et de la situation financière générale difficile, les Pays-Bas sont fermement d'avis que le personnel de toutes les organisations internationales, y compris l'OCDE, doit être soumis à un gel des salaires à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette position reflète aussi la situation effective dans de nombreux pays, si ce n'est la plupart des pays représentés ici au Conseil, dans lesquels les gels des salaires sont communs et dans lesquels il a même été opéré, dans certains cas, des réductions (importantes) des salaires. Nous devons être conscients que toutes les organisations internationales sont mises en place par leurs Etats membres et reçoivent leur mandat de leurs Etats membres. Un écart grandissant entre les salaires des fonctionnaires nationaux et ceux des personnels des organisations internationales suscitera de plus en plus de doutes et de critiques de la part des responsables politiques et de la société civile.

La clause de faisabilité à l'OCDE devrait faire l'objet d'un examen fondamental et être adaptée en 2013, de façon à en faire un instrument crédible et efficace dans les périodes de graves contraintes budgétaires.

Je demande à ce que cette déclaration soit entièrement reflétée dans le compte rendu de cette réunion du Conseil »

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2013-2014

Déclaration de la Belgique

« Monsieur le Secrétaire général,

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer à plusieurs reprises la position générale de mes autorités, qui plaident en faveur d'une croissance nominale zéro des budgets de toutes les organisations internationales, dans le contexte budgétaire difficile que nous connaissons.

Je me réjouis à cet égard que, dans son rapport au Conseil, le Président du Comité du budget ait explicitement reconnu que : « *à un moment où l'ensemble des budgets publics subissent des coupes dans les capitales de nombreux membres, la trajectoire de croissance réelle zéro (CRZ) à l'horizon 2018 pour le budget de Partie I est considérée par la plupart des capitales comme très difficile à défendre. Dans la réalité politique des capitales, le budget de l'OCDE est appréhendé en référence avec d'autres postes budgétaires dont beaucoup sont nettement plus sensibles et revêtent un plus grand caractère d'urgence au niveau national* ».

Nous espérons que l'OCDE tiendra compte de ces considérations, notamment à travers des efforts redoublés en vue de dégager des gains d'efficacité supplémentaires. Avec onze autres délégations, la

Belgique a présenté une proposition en ce sens, qu'elle considère comme un socle minimal dans la perspective des discussions qui auront lieu l'année prochaine. Ces gains d'efficacité doivent dans notre esprit être utilisés à la fois, lorsque c'est nécessaire, pour couvrir des engagements futurs et pour dégager des surplus afin de limiter les contributions des Etats membres.

Par ailleurs, et quelle qu'en soit l'origine, l'augmentation constante depuis quelques années, des effectifs de l'Organisation, pose un certain nombre de questions qui méritent d'être abordées : cette augmentation peut avoir un effet sur les engagements à long terme de l'Organisation et, à court terme, elle entraîne des frais supplémentaires, notamment en terme de besoins d'espaces de bureaux. Il importe donc que nous nous penchions sur cette problématique, et que nous l'abordions en mettant l'accent sur la pertinence de nos travaux pour les utilisateurs. Ceci implique une identification pointue des activités qui présentent une importante valeur ajoutée, en établissant par ailleurs le plus de synergies possible avec les travaux des autres organisations multilatérales.

Enfin, je voudrais rappeler que le reliquat du budget du projet du Site revient automatiquement aux Etats membres conformément aux conclusions adoptées par le Conseil lors de sa réunion du 29 octobre 2003.

Mes autorités m'ont demandé de vous faire part de ces considérations, qu'elles estiment importantes. Elles souhaitent réaffirmer en même temps la haute appréciation qu'elles portent aux travaux de l'OCDE, dont la qualité est largement reconnue. Pour cette raison, la Belgique peut se joindre à un consensus sur le Programme de travail et budget qui nous est soumis. »

ANNEXE II

PRESENTS

M./Mr. Gurría	Président/Chairman
M./Mr. Heimsoeth	Allemagne/Germany
M./Mr. Wallenwein	"
M./Mr. Barrett	Australie/Australia
M./Mr. Petritsch	Autriche/Austria
Mme/Ms. Wilder	"
M./Mr. Haesendonck	Belgique/Belgium
Mme/Ms. LaRocque	Canada
M./Mr. Saez	Chili/Chile
M./Mr. Hur	Corée/Korea
M./Mr. Kristensen	Danemark/Denmark
M./Mr. Díez-Hochleitner	Espagne/Spain
Mme/Ms. Latorre Sancho	"
M./Mr. Kokk	Estonie/Estonia
Mme/Ms. Guthrie-Corn	Etats-Unis/United States
M./Mr. Koplovsky	"
Mme/Ms. Manz	"
M./Mr. Kuosmanen	Finlande/Finland
M./Mr. Vaaranmaa	"
Mme/Ms. Andréani	France
M./Mr. Villemain	"
Mme/Ms. Birmpili	Grèce/Greece
M./Mr. Zaralis	"
M./Mr. Mikola	Hongrie/Hungary
Mme/Ms. Jánzsky	"
M./Mr. Forbes	Irlande/Ireland
Mme/Ms. Ásgeirsdóttir	Islande/Iceland
Mme/Ms. Jonsdottir	"
M./Mr. Barkan	Israël/Israel
M./Mr. Sosnitsky	"
M./Mr. Morav	"
M./Mr. Oliva	Italie/Italy
M./Mr. Yoshikawa	Japon/Japan
M./Mr. Himeno	"
M./Mr. Okazaki	"
M./Mr. Dühr	Luxembourg
M./Mr. Garcia-Lopez	Mexique/Mexico
Mme/Ms. Franco	"
M./Mr. Lozoya	"
M./Mr. Eriksen	Norvège/Norway
Mme/Ms. Banks	Nouvelle-Zélande/New Zealand
M./Mr. Wellenstein	Pays-Bas/Netherlands
M./Mr. Wojciechowski	Pologne/Poland
M./Mr. Zadruzynski	"
Mme/Ms. Alvarenga	Portugal

Mme/Ms. Brocková	République slovaque/Slovak Republic
M./Mr. Rozsypal	République tchèque/Czech Republic
M./Mr. Dolejsi	"
M./Mr. Bridge	Royaume Uni/United Kingdom
M./Mr. Wood	"
M./Mr. Rant	Slovénie/Slovenia
M./Mr. Ahnlid	Suède/Sweden
Mme/Ms. Swärd-Capra	"
M./Mr. Flückiger	Suisse/Switzerland
M./Mr. Tezcan	Turquie/Turkey
M./Mr. Karadeniz	"
Mme/Ms. Spatolisano	Union européenne/European Union
Mme/Ms. Liira	"
M./Mr. Migaud (Point/Item 209)	Premier Président de la Cour des Comptes de la France, Auditeur externe/ <i>Premier Président</i> of the French <i>Cour des Comptes</i> , External Auditor
M./Mr. Martin (Point/Item 210)	Directeur G8 du Cabinet du Royaume-Uni / Director G8 of the UK Cabinet Office
M./Mr. Padoan	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Tamaki	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Leterme	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Rottier	Directeur exécutif/Executive Director
M./Mr. Echavarri	Directeur général de l'AEN/General Director of the NEA
M./Mr. van Haute	Directeur/Director, SGE/CES
Mme/Ms. Ramos	Directrice de Cabinet & Sherpa de l'OCDE pour le G20 / OECD Chief of Staff & G20 Sherpa
M./Mr. Bonucci	Directeur/Director, SGE/LEG
M./Mr. Pannier	Directeur/Director, SGE/EVIA
M./Mr. Pagani	Chef, bureau du Sherpa /Head of Sherpa Office, SGE/SHPA
Mme/Ms. Coleman	Conseillère/Counsellor, EXD/PBF
Mme/Ms. Rivière	Conseillère/Counsellor, SGE/CES